



ACADÉMIE
DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION DES PROFESSEURS D'ANGLAIS DE LYCÉE

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

14H00-15H30

DISTANCIEL

L'ÉVALUATION DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

1. Le cadre réglementaire

2. Le projet d'évaluation

3. Ressources

Les textes de référence

- Décret 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
- Arrêté du 27 juillet 2021
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043861610>
- **BO n°30 du 29 juillet, note de service du 28-7-2021**
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40442
- **BO n°31 du 26 août, différentes notes de service**
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40451

LE GUIDE DE L'ÉVALUATION DE L'IGESR: UN PRÉCIEUX OUTIL

- fournit un cadre pour le cycle terminal qui peut avoir des déclinaisons sur l'ensemble des niveaux du lycée général et technologique
- apporte des précisions
- fait quelques rappels
- propose quelques pistes
- pas de format particulier attendu
- pas de modèle fourni

PRÉAMBULE COMMUN À L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES ET DES SPÉCIALITÉS

- pour une culture commune de l'évaluation
- prend en compte la suppression des évaluations communes au bénéfice du contrôle continu à hauteur de 40 % du baccalauréat
- 40% = notes des bulletins scolaires de première et de terminale pour l'ensemble des disciplines du tronc commun (en dehors du français et de la philosophie) et l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.

LE BACCALAURÉAT 2022

Principe de base

- Une discipline donnée n'est évaluée **que sous une forme unique**, soit l'épreuve terminale, soit le contrôle continu.

Une mesure transitoire est prévue pour la session 2022 avec des coefficients adaptés (cf. note de service du 28/07/21 parue dans le BO n°30 du 29/07/21) [NDS-bacGT-CC-2021-07-29.pdf](#)

- **Les épreuves terminales : 60%**
- **Le contrôle continu (enseignements obligatoires) : 40%**
- **Les enseignements optionnels (EO) :** les coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires

LES LANGUES VIVANTES AU BACCALAURÉAT 2022

- **Epreuves terminales :**

 - Enseignement de spécialité **LLCER /AMC** (poursuivi en classe de terminale)

- **Dans le cadre du contrôle continu (enseignements obligatoires) :**

 - LVA, LVB, y compris ETLV** (pour la voie technologique)

 - Enseignement de spécialité LLCER** (suivi uniquement en classe de 1^{ère})

 - Selo, DNL** incluant une évaluation spécifique de contrôle continu

 - Sections binationales et internationales** sous la forme d'évaluations spécifiques (en langue et littérature et en DNL) qui se substituent au contrôle continu de droit commun (pour la LVA et la discipline enseignée en langue)

- **Dans le cadre des enseignements optionnels (EO) :**

 - LVC**

ATTESTATION DE LVE (LVA ET LVB)

- Chaque candidat au baccalauréat, quel que soit son statut, ses modalités de passation et le résultat obtenu à l'examen, bénéficie d'une attestation de langues vivantes, qui :
- indique et précise le **niveau atteint par le candidat en lva et en lvb pour chacune des activités langagières**, au regard du cecrl,
- prend appui sur le résultat obtenu à une **évaluation organisée par les professeurs de lva et lvb en fin de cycle terminal** (3^{ème} trimestre de l'année de terminale),
 - à partir d'un **sujet de type ec3** (possibilité de recourir à la **BNS**),
 - éventuellement organisée à l'échelle de l'établissement,
 - dont le **résultat est pris en compte dans la moyenne du trimestre considéré.**

CONTRÔLE CONTINU

- **LVA – LVB : moyenne des moyennes** trimestrielles affectée d'un coefficient 3 pour la 1^{ère} et d'un coefficient 3 pour la tle.
- en voie technologique, la **moyenne annuelle d'ETLV** est **intégrée au calcul de la moyenne annuelle de la lv concernée, sans pondération particulière**
- au 3^{ème} trimestre de l'année de terminale : intégration de la note de l'attestation de langue.
- **enseignement de spécialité de 1^{ère} : moyenne des moyennes** trimestrielles de 1^{ère}.
- en **SELO** et en **DNL** (hors SELO), la **note finale attribuée à l'évaluation spécifique de cc** est **prise en compte**, sans pondération, **dans le calcul de la moyenne de la lv concernée sur le cycle terminal** (moyenne des moyennes annuelles de 1^{ère} et de terminale).
- en **sections binationales et internationales**, la **note finale obtenue à l'évaluation spécifique de langue et littérature** se substitue au **contrôle continu de droit commun pour la lva**.

CONTRÔLE CONTINU (SUITE)

- déterminer les évaluations qui seront à visée certificative dans le cadre du contrôle continu, et qui interviendront, coefficientées, dans l'obtention du baccalauréat
- intégrer ces évaluations dans la constitution de la moyenne entérinée lors de chaque trimestre ou semestre par le conseil de classe, puis reportée dans les bulletins scolaires du cycle terminal et renseignée dans le livret scolaire.
- pour l'ensemble des notes et pour le calcul des moyennes: veiller à l'égalité de traitement des élèves. les notes portées et retenues pour le calcul des moyennes correspondent à des travaux donnés à tous les élèves d'un même groupe classe et validant **les mêmes connaissances, compétences et capacités.**

ABSENCES

« Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme **faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne**, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. chaque établissement précise dans son règlement intérieur et son projet d'évaluation, portés à la connaissance des élèves et des familles, le seuil minimum, fixé en accord avec les préconisations de l'inspection, en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement. »

2. Le projet d'évaluation

- Un cadre réfléchi, organisé, formalisé, partagé.
- Il définit des **principes communs de l'évaluation** dans l'établissement.
- Il est garant de **l'égalité de traitement entre les candidats**.
- Il formalise **les différents types d'évaluation** et définit **leurs objectifs, modalités, critères et les compétences dont elles visent à vérifier l'acquisition chez les élèves**.
- C'est un **document de référence** pour les professeurs lors de leurs échanges avec les familles.
- Il est rendu nécessaire par la **valeur certificative accrue du contrôle continu**.

LE PROJET D'ÉVALUATION

LA VALEUR CERTIFICATIVE AINSI CONFÉRÉE AUX MOYENNES IMPLIQUE QUE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE CONDUISE AU PRÉALABLE UNE RÉFLEXION AU SEIN DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT

- **PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE D'UNE PART, AUX ÉVALUATIONS, À LEUR ORGANISATION ET À LEUR STATUT, LEUR NATURE, LEUR CONTENU, LEUR FRÉQUENCE ET LEUR NOTATION ET D'AUTRE PART À LA COMMUNICATION QUI EN EST PRÉALABLEMENT FAITE AUX ÉLÈVES ;**
- **MENER UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE SUR LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION, EN PARTICULIER SUR L'USAGE ET LA FONCTION DES NOTES EN COURS DE FORMATION, EN FIN DE TRIMESTRE OU DE SEMESTRE (SUR LE BULLETIN ET DONC DANS LE LIVRET SCOLAIRE) ;**
- **ASSURER COLLECTIVEMENT UNE ENTENTE ET UNE HARMONISATION AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT.**

LE PROJET D'ÉVALUATION NE SE LIMITE PAS AU CC

- **diagnostique** : identifier un niveau de maîtrise
- **formative** : réguler et permet à l'élève de se situer ;
- **sommative** : attester un niveau de maîtrise ;
- **certificative** : évaluation sommative sanctionnée par la délivrance d'une attestation et/ou prise en compte dans le cadre d'un examen.

→ s'inscrivent dans un **processus d'évaluation**.

LES PRINCIPES D'UNE ÉVALUATION

Équitable / juste

Transparente / explicite

Progressive

Garante d'une solide formation

Diversifiée

COMMENT ÉVALUER? QUELS TYPES D'ÉVALUATION?

à l'oral / à l'écrit

individuels /
collectifs

en classe / hors la
classe

proposés par le
professeur / inspirés
des sujets de la BNS
/ issus de la BNS

sur un groupe / une
classe / l'ensemble
d'un niveau

sous format papier /
numérique

Les langues vivantes dans le cadre du projet d'évaluation

Quelques recommandations

- mener une réflexion conjointe, à l'échelle de l'**équipe de langues** ;
- envisager **trois évaluations dans trois activités langagières différentes** par trimestre, ;
- veiller à ce que **toutes les activités langagières soient évaluées de manière équilibrée tout au long de l'année** et à ce qu'aucune ne soit laissée pour compte ;
- sous forme de **scénario** (permettant d'articuler les activités langagières) ou d'évaluations **ciblant une activité langagière** ;
- veiller à une **pondération des éventuels contrôles de connaissances** : la moyenne doit être **révélatrice d'un niveau de compétence** ;
- prendre en compte la **progressivité** inhérente à la construction d'une compétence, en veillant à **la temporalité** des évaluations mises en œuvre.

LES NIVEAUX ATTENDUS

**En fin de
première :**

LVA : B1-B2

LVB : A2-B1

LVC (non indiqué sur les grilles) : A2 / A2+.

**En fin de
terminale :**

LVA : niveau visé B2

LVB : niveau visé B1

LVC : niveau visé A2+/ B1

3. LES RESSOURCES

Les grilles d'évaluation: une aide à la construction de l'évaluation en amont et en aval.

pour l'ETLV:

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article428>

EDUSCOL

BNS : <http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>

FAQ